

Procès-verbal du Conseil d'École du 15/03/2022

PRÉSENTS :

Mme Martins, Mme Lechevalier, Mme Garnier, Mme Janelle, Mme Le Bouler, Enseignantes
M. Morin, Maire du Sel de Bretagne
Mme Rolland, adjointe mairie
Mme Esnault, Mme Quiblier, Mme Daniel, Mme Mathieu, M. Gougeon, Mme Guichard, M. Gicquel, M. Rousseau, Parents d'élèves
Mme Mauny, Employée communale
Mme Beaudor, ASEM

EXCUSÉS :

Mme Carré, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mme Rocabois, Enseignante
Mme Deroche, Mme Roux, ASEM

Début du conseil : 18h30

Bilan des effectifs de janvier 2022 :

TPS : 5 ; PS : 11 ; MS : 14 ; GS : 9 ; CP : 14 ; CE1 : 12 ; CE2 : 11 ; CM1 : 19 ; CM2 : 21 soit un total de 116 élèves

Le groupe de travail statuant sur les ouvertures et fermetures des classes s'est réuni début février. Aucune fermeture de classe n'a été prononcée pour l'école.

Effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2022 :

TPS : 5 ; PS : 8 ; MS : 11 ; GS : 14 ; CP : 10 ; CE1 : 14 ; CE2 : 12 ; CM1 : 11 ; CM2 : 19 soit un total de 104 élèves

Bilan des différents projets pédagogiques Demandes mairie

Projet piscine : GS/CP, CE1/CE2, CM1 : toutes les séances ont été réalisées, bon accueil.
Validation des paliers 1, 2 et ASSN (à avoir en fin de 6ème) pour de nombreux élèves de CM1 et de CE2
Mme Martins informe qu'un changement d'horaires sera négocié pour l'an prochain afin d'éviter un surcoût sur le paiement des cars dont les chauffeurs doivent faire le ramassage des collégiens.

Collecte humanitaire : suite à la guerre Russie Ukraine une collecte de matériel, de denrée a été organisée à l'école par les CM2 et déposée à la mairie. M. Morin informe que tout cela est géré par la protection civile.

100^{ème} jour d'école : cette journée traditionnelle aura lieu le jeudi 7 avril. Au vu des conditions sanitaires actuelles, nous envisageons de réitérer notre fonctionnement habituel : ateliers, jeux, activités autour du nombre 100 avec l'ensemble des élèves de l'école.

Concours kangourou : cette année, les élèves du CP au CM2, ont été inscrits au concours Kangourou/koala. Cette activité, en lien avec les Mathématiques, se compose de nombreuses petites énigmes.

- Kangourou pour CE2 CM1 CM2 : concours avec classement national.
- Jeu Koala pour CP- CE1

Fête d'école : la date retenue est le samedi 25/06. Cette date doit être confirmée par Récréôsel.

Portes ouvertes de l'école : Elles auront lieu le vendredi 29/04 de 17h-19h

Bilan financier de la coopérative scolaire

Mme Martins présente le bilan financier de l'année 2020-2021.
Le bilan est déficitaire de 964,16€.

Charges : 3663,16€

- achats produits pour cession : 2175,93€ (photos individuelles, fratrices et photos de classe)
 - charges activités éducatives : 1434,78€ (OCAS + achats divers pour classes : ingrédients cuisine, livres, bricolages, jeux Noël...)
 - assurances MAÏF : 50,60€
 - frais envoi chéquier : 1,85€
- Produits : 2699€ (photos individuelles et fratrices)

Bilan de la vente de photos individuelles et classes : + 523,07€

Remerciements

- Rideaux portes classes Michèle + Nathalie.
- Achat de gel hydro alcoolique pour les élèves.
- Projet numérique : une subvention de l'Éducation Nationale a été validée, permettant l'achat de 16 ordinateurs, de stylets, de caméras, d'une borne WiFi, d'enceintes Bluetooth, de disques durs externes, de casques, d'appareils photos, de cartes SD etc. pour un total de 12 000 € (pris en charge par la subvention à 70% + Mairie en complément).
Le matériel a été en partie livré.
- Double de clés des portails pour chaque collègue (Anne-Cécile, Corinne et Céline) et ATSEM afin de pouvoir garder les portails fermés à clé lorsqu'une enseignante sort de l'école pour les activités EPS notamment (organisation avec les ATSEM).
- Nouveau portail.
- Réparation des baguettes du plafond de la classe de CM2.

Travaux :

- Achat d'un four plus grand pour les nombreuses activités culinaires organisées dans les différentes classes : les branchements ont été vérifiés. L'achat est prévu rapidement.
- Déplacement du parking à vélo : des garages vélos seront installés devant la cour, sur le terrain de foot.

M. Gougeon, délégué parent, soulève le problème du chauffage. M. Morin indique qu'il n'a pas de solution immédiate. Une étude est en cours. C'est une priorité de la mairie.

Mme Daniel, déléguée parent, demande s'il est envisageable de réitérer la sortie des enfants par le petit portail réparé afin d'éviter aux élèves de CM1 et CM2 de faire le tour par le chemin parfois boueux. L'équipe enseignante n'y est pas favorable pour le moment car cela permet une sortie plus aérée. Une autre possibilité serait de gravillonner le chemin le long du grillage entre les 2 portails. La mairie ne l'envisage pas pour l'instant.

Questions de parents d'élèves :

- **Conformément au règlement intérieur de la cantine et à la clause 7.3 dites " Sanctions", un courrier prévenant du risque temporaire d'exclusion est envoyé au(x) parent(s) en cas de 1 er incident relatif au degrés 2.**

Je joue avec la nourriture

Je ne respecte pas les adultes, je leur réponds, je suis insolent

Je me bagarre avec mes camarades

Ne serait-il pas préférable que les faits "reprochés" à l'enfant soient relatés aux parents lors de l'envoi de ce courrier ?

Comment se prémunir du caractère subjectif des règles évoquées (un enfant fait tomber son bout de pain, alors que l'encadrant pense à un jeu) ?

- Un cahier mémoire va être mis en place pour noter les faits de moquerie, de harcèlement (comportements physiques ou moraux inadaptés répétés) et de violence sur le temps périscolaire. Certains élèves ont été prévenus et repris à plusieurs reprises. Des courriers d'avertissement ont été envoyés à quelques familles pour les rencontrer et limiter les comportements violents et éventuellement exclure temporairement les enfants si leur comportement ne changeait pas.
 - Les agents communaux vont être formés à la gestion des conflits sur le temps périscolaire,
 - Le temps de cantine/repas est long, car il y a des problèmes de comportements sur les déplacements, lors de l'installation.
 - Un protocole de rendez-vous avec les parents est mis en place. De plus, lorsqu'il y a un problème important à la cantine, les employés doivent avertir monsieur Morin ou madame Rolland immédiatement afin que la famille soit informée dans des délais très brefs.
 - Monsieur Morin rappelle que les agents ne sont pas autorisés à faire état du comportement des enfants au portail de l'école en début ou en fin de journée. Ce lieu n'est pas approprié pour des échanges constructifs. Les parents doivent prendre rendez-vous.
 - La municipalité s'inquiète du nombre de plus en plus important d'enfants qui ont un accès libre non modéré aux réseaux sociaux (Tik-Tok, Snapchat), aux vidéos en ligne (You Tube) et des moqueries qu'il engendre. M. Morin informe le conseil que BreizhGo a adressé un courrier aux parents de collégiens pour informer de consultation récurrente de vidéos pornographiques dans le car. La municipalité invite les parents à regarder les historiques des consultations et à installer un contrôle parental. M. Morin pense que beaucoup de parents seraient surpris de la nature des contenus consultés par leurs enfants sur leur propre téléphone ou celui de leur grand frère ou grande sœur.
- **Mon enfant se plaint souvent de la gestion de la cantine. Le personnel hausse le ton régulièrement sur les enfants alors que ce moment devrait être un moment agréable pour tous, un moment de 'pause' et sont souvent brusqués.**
 - L'indiscipline de quelques élèves peut parfois perturber l'ambiance dans la salle.
 - **Pourquoi les agents ne sont pas remplacés quand celles-ci sont absentes ? Le personnel est réduit ce qui pénalise les enfants. Pas d'étude, gestion de la cantine, de la cour, des classes... :**
 - M. Morin informe que le taux de remplacement du personnel dépend de la disponibilité de personnes compétentes en capacité de remplacer dans un délai très court. M. Morin rappelle que l'obligation est d'une ATSEM pour une école primaire et non une par classe maternelle. L'école a deux agents affectés au temps scolaire actuellement.
 - **A la cantine, il y aurait des différences entre les menus proposés et les menus distribués. A plusieurs reprises, un enfant a fait la remarque de l'absence de fromage lors du déjeuner. Fromage, initialement prévu dans le menu initial. Pourquoi ?**
 - Les menus sont prévus sans fromage. Il y a 4 éléments : entrée, viande ou poisson, accompagnement et dessert. La mairie complète par un fromage une fois par semaine. Fromage qui n'est pas facturé aux parents.
 - **Les menus ont-ils été revus ? Il y aurait énormément de gaspillage. Le prix reste élevé comparé à certaines communes avoisinantes.**
 - M. Morin indique qu'il y a peu de déchets, très nettement moins de déchets qu'avant. Il y en a plus lors des repas végétariens que les enfants n'apprécient pas. Cela a été discuté lors d'un conseil municipal et l'idée de revendre les restes aux habitants a été émise. Des délégués de parents demandent si cela est possible d'avoir des éléments traditionnels qui seraient plus rassurants pour les enfants.
 - En comparaison avec les communes avoisinantes, le prix est l'un des moins chers au Sel. La mairie contribue à hauteur de 4,50 € sur le prix du repas. En comptant le personnel, l'électricité... le prix est de 8 euros par repas. Le prix va augmenter avec la crise en Ukraine, mais ne sera pas répercuté sur le tarif pour les parents.
 - **Serait-il possible d'envisager la mise en place d'une benne à papier près de l'école permettant de récolter des fonds, en valorisant le papier ?**
 - M. Morin informe qu'il y en a déjà une devant l'école privée. Il ne pense pas que le SMICTOM autorise une autre benne.

- **Mon enfant rentre régulièrement avec des poux. Je le traite quasiment tous les soirs et malgré cela, il en rattrape tous les jours. Que font certains parents ? Traitent-ils leur(s) enfant(s) en temps et en heure ? Ça en devient récurrent et pénible pour toute la famille. Les porte-manteaux sont-ils désinfectés tous les jours ?**
- L'équipe enseignante est consciente de ce problème mais n'a pas de solution. Les règles de gestion des poux sont transmises à chaque fois aux familles. Il est effectivement important que chaque famille fasse le nécessaire. Afin d'éradiquer les poux dans une collectivité, il est très important que l'ensemble des parents traite les enfants en même temps. Il faut donc faire les démarches le weekend suivant l'information.
- Les portes manteaux ne sont pas désinfectés mais cela ne changerait rien à la transmission.

Fin de séance : 21h05

Secrétaire de séance : Mme Le Boulter

Directrice : Mme Martins